

LIGNE NOUVELLE PROVENCE COTE D'AZUR

ETUDES PREALABLES A L'ENQUETE D'UTILITE PUBLIQUE

REUNION PUBLIQUE LOCALE SECTEUR DE NICE

SYNTHESE

VERSION ## DU 12/09/2019

LES ETUDES PREALABLES A L'ENQUETE D'UTILITE PUBLIQUE SONT FINANCEES PAR :



DATE ET LIEU

10/09/2019	Parc Phoenix - Nice
------------	---------------------

NOMBRE DE PARTICIPANTS : 22 personnes

EN TRIBUNE

Jean-Marc ILLES	SNCF Réseau – Directeur régional adjoint – Chef de mission LNPCA
Nicolas GUYOT	SNCF Réseau – Directeur des études
Roland LEGRAND	SNCF Réseau – Directeur des gares nouvelles

Après la présentation des intervenants, du dispositif de concertation et des premiers retours de la concertation sur le secteur de Nice, la réunion publique s'est déroulée en trois temps :

- Rappel, par SNCF Réseau, du projet LNPCA dans son ensemble (10 minutes)
- Présentation, par SNCF Réseau, des opérations prévues sur Nice en phase 1 et 2, à savoir la création d'une gare TER/TGV de Nice Aéroport et l'adaptation des plans de voies en gare de Nice Ville et sur le site de Nice Saint-Roch (20 minutes),
- Echanges avec le public (1h15).

Ce document relate l'expression du public lors de la réunion. Les réponses de SNCF RESEAU sont reprises dans le support de présentation ou dans le verbatim de la réunion qui sont disponibles sur le site internet <https://www.lignenouvelle-provencecotedazur.fr/>.

THEMATIQUES ABORDEES LORS DES ECHANGES

Les 11 interventions ont d'abord porté sur la gare de Nice Aéroport.

Des questions ont été posées sur :

- Le déplacement du bâtiment voyageurs de la nouvelle gare TER de Nice Saint-Augustin, puis son remplacement par celui de la gare de Nice Aéroport ;
- La localisation de l'emplacement prévu pour créer, dans une phase ultérieure du projet LNPCA, 2 voies supplémentaires en gare de Nice Aéroport ;
- La possibilité de connecter la ligne des Chemins de Fer de Provence à la gare de Nice Aéroport ;
- L'utilisation de la voie de circulation, dite « fret », représentée sur les schémas de phasage ;
- La faisabilité d'une traversée du Var à 2 voies pour rejoindre la gare ;
- Les études de mobilité et les simulations de trafic réalisées ;
- La prise en compte des impacts géologiques et surtout hydrauliques.

Des avis ont été exprimés sur :

- L'utilité, à long terme, d'une 3^{ème} voie entre Nice Aéroport et Nice Ville ;

- Les conditions difficiles d'accessibilité routière depuis le boulevard Cassin.

Des demandes d'accès aux quais depuis le sud et depuis le tramway, à l'est, et non uniquement depuis l'ouest, ont été formulées.

Les interventions ont ensuite porté sur les phases 1 et 2 dans leur ensemble.

Des questions ont été posées sur :

- L'existence de travaux sur les voies ferrées, en dehors des gares ;
- Les bénéfices apportés par les aménagements des phases 1 et 2 sur la desserte de Monaco ;
- La répartition entre TER et TGV des 9 trains par heure et par sens à l'horizon de la phase 2 ;
- Les modalités de financement du projet.

Un avis a été exprimé sur la faiblesse de la desserte TGV à l'horizon de la phase 2.

3 interventions ont porté sur la gare de Nice Ville.

Des questions ont été posées sur :

- Les perspectives de desserte de cette gare par les lignes Nice-Breil et Cueno – Tende ;
- Les modalités de dissociation des flux en l'absence de dénivellation de voies ;
- Les possibilités de réalisation de passerelles ville-ville.

2 interventions ont porté sur la section de ligne nouvelle entre Nice Aéroport et Cannes, inscrite par le Conseil d'Orientations des Infrastructures en phase 3 du projet LNPCA.

Des questions ont été posées sur :

- L'articulation de la quatrième voie en gare d'Antibes avec la future ligne nouvelle ;
- L'avancement de la boucle ferroviaire ;
- Le coût de réalisation du tunnel de phase 3.

Un avis a été exprimé pour regretter l'absence de réunion de concertation à Biot.

SNCF Réseau
Direction territoriale Provence-Alpes-Côte d'Azur
Mission LNPCA
Les Docks – Atrium 10.5
10 Place de la Joliette - BP 85404
13567 MARSEILLE CEDEX 02

